

INSCRIPTIONS et ADMISSIONS
Aux écoles de PINEY - VAL D'AUZON
Année scolaire 2025 / 2026

1ère étape = Inscription en mairie pour les enfants nés en 2022, les futurs CP et les enfants des nouveaux habitants

> Passage en mairie de Piney

du lundi 12 mai au lundi 26 mai inclus

lundi 9h-12h / 14h-18h mercredi et vendredi 9h-12h / 14h-17h

se munir : - d'un justificatif de domicile

- du livret de famille

- du carnet de santé de l'enfant (avec les vaccinations à jour)

2ème étape = Admission dans les écoles respectives

> Pour l'école maternelle : suivant le rendez-vous pris en mairie

> Pour l'école élémentaire : le jeudi 5 juin de 7h30 à 17h

Pour tous, se munir du certificat d'inscription délivré en mairie